

Dernière mise à jour le 29 septembre 2017

Mutuelle obligatoire : plus de 40% des entreprises ne sont pas à jour

Livre Blanc « Mutuelle d'entreprise obligatoire », LégiSocial vous aide à comprendre ! Depuis le 1er janvier 2016, tous les salariés doivent bénéficier d'une mutuelle d'entreprise, également appelée « prévoyance complémentaire frais de santé » ...

Sommaire

- 40% à 45% d'entreprises non couvertes
- La couverture souscrite par les entreprises « en règle »
- Recherche sur Internet

Livre Blanc « Mutuelle d'entreprise obligatoire », LégiSocial vous aide à comprendre !

Depuis le 1^{er} janvier 2016, tous les salariés doivent bénéficier d'une mutuelle d'entreprise, également appelée « prévoyance complémentaire frais de santé » ou « couverture santé ».

[Je télécharge le livre blanc et je trouve la mutuelle adaptée à mon entreprise.](#)

Depuis le 1^{er} janvier 2016, toutes les entreprises quel que soit leur effectif, doivent proposer à leurs salariés une mutuelle.

Une étude réalisée par « [Mutuelle-entreprise.fr](#) » nous révèle que plus de 40% des employeurs n'ont toujours pas instauré de prévoyance frais de santé au sein de leur entreprise...

40% à 45% d'entreprises non couvertes

Au sein du document proposé sur le site [mutuelle-entreprise.fr](#), les informations suivantes nous sont confirmées :

- Au 1^{er} janvier 2016, 4 millions de français devaient bénéficier obligatoirement d'une mutuelle (NDLR ou prévoyance frais de santé) proposée par les entreprises ;
- Cela correspond à environ 450.000 entreprises ;
- A ce jour, 40 à 45% des entreprises ne sont pas encore couvertes.

La couverture souscrite par les entreprises « en règle »

En outre, parmi les entreprises actuellement en conformité, la grande majorité d'entre elles (66%) se sont dotées d'une couverture minimum obligatoire, ce qui est dénommé « Panier de soins minimal » et au sujet duquel nous avons rédigé une actualité, que vous pouvez retrouver sur notre site en [cliquant ici](#).

Autres chiffres...

Toujours parmi les entreprises qui se sont dotées d'une mutuelle :

- 18% des employeurs ont recherché une formule dite « milieu de gamme » ;
- Et 16% se sont orienté vers une formule « haut de gamme ».

Recherche sur Internet

Dernier élément qui nous confirme par la présente publication, 80% des entreprises qui recherchent sur internet la meilleure

complémentaire santé pour leurs salariés sont les TPE de moins de 8 salariés.

De façon plus affinée, le site Mutuelle-entreprise.fr nous confirme les pourcentages suivants concernant les entreprises qui effectuent des recherches de mutuelle sur Internet :

- 26% des entreprises comptent 1 salarié ;
- 16% comptent 2 salariés ;
- 38% ont un effectif de 3 à 7 salariés ;
- 14% comptent 8 à 20 salariés ;
- 6% ont un effectif supérieur à 20 salariés.

Extrait du site mutuelle-entreprise.fr, rubrique « Le blog »

Infographie : mutuelle entreprise obligatoire, où en est-on ?

Au 1er janvier 2016, c'était 4 millions de français salariés qui devaient bénéficier obligatoirement d'une complémentaire santé proposée par leur entreprise.

Au total cela représentait donc entre 400 000 à 450 000 entreprises.

Nous faisons le point sur l'état d'avancement de la mise en place de cette mutuelle entreprise obligatoire en France au travers d'une infographie.

Voici quelques informations essentielles :

Aujourd'hui, 40 à 45% des entreprises ne sont pas encore couvertes et doivent donc se mettre en conformité avec la loi tout au long de 2016 voire début 2017.

Parmi les entreprises en conformité, la grande majorité (66%) s'est limitée à la couverture minimum obligatoire appelée « Panier de soins minimal ».

80% des entreprises qui recherchent sur internet la meilleure complémentaire santé pour leurs salariés sont les TPE de moins de 8 salariés.